Rapport synthèse

Ville de Victoriaville

# Réservoir d'eau potable de Victoriaville
# Atelier de réflexion et critères d'aménagement, vision future

Le 22 avril 2013

Groupe
ROUSSEAU LEFEBVRE
architecture de paysage · environnement · urbanisme

Victoriaville

# TABLE DES MATIÈRES

**PRÉAMBULE ET MANDAT ..... 5**

**LE RÉSERVOIR BEAUDET ..... 6**

Présentation du site ..... 6
Informations générales ..... 7
État et conditions du réservoir Beaudet ..... 7
Enjeux ..... 8

**L'ATELIER DE RÉFLEXION ..... 9**

Déroulement et résultats ..... 10

**LES CRITÈRES DE DESIGN ET DE PERFORMANCE ..... 13**

Image et thématique ..... 13
Activités ..... 14
Environnement ..... 16
Aménagement ..... 18

# PRÉAMBULE ET MANDAT

Par sa vocation et son emplacement, ce réservoir d'eau potable situé au cœur du périmètre urbain implique des considérations urbanistiques, environnementales et paysagères importantes qui pourront influencer son aménagement et le rôle qu'il jouera à long terme dans le développement de la ville.

Toutefois, plusieurs contraintes sont à considérer, à commencer par sa fonction de réservoir d'eau potable qui limite les activités potentielles et exige une étude de tout le bassin versant. L'ampleur du site et les coûts associés à la réalisation d'un projet urbain impliquent le développement d'un projet durable à long terme, avec une vision sur au moins une décennie, qui permettra d'intégrer les utilisations actuelles à de nouvelles fonctions.

Notre implication consiste à accompagner la Ville de Victoriaville dans l'élaboration d'une vision et d'une planification stratégique de développement de son réservoir d'eau. Les différentes étapes de ce projet permettent d'assurer un développement stratégique pour la municipalité, en plus de proposer des moyens axés sur les principes de durabilité des milieux et des ressources.

Le mandat consiste à définir les critères de design et de performance qui seront exigés pour l'aménagement du réservoir Beaudet, suite au dragage dont il fera l'objet pour augmenter son volume d'eau.

Pour y arriver, nous avons fait appel à la population locale et à sa connaissance du site. Par le biais d'un d'atelier de réflexion d'une journée, nous avons pu rassembler les commentaires, les connaissances et les idées des participants qui nous guideront pour l'élaboration des critères d'aménagement. Afin de stimuler les intervenants au projet, différents projets d'aménagement similaires ont été répertoriés, proposant des approches originales et stimulantes. Une présentation de ces sources d'inspiration a été faite en cours d'atelier, afin d'ouvrir les perspectives des participants vers de nouvelles possibilités auxquelles ils n'auraient pas pensé.

Ce rapport regroupe à la fois un résumé des analyses préalables, les grands enjeux, le résumé et les détails de l'atelier de réflexion ainsi que les critères de design et de performance qui guideront l'aménagement du Réservoir Beaudet.

2

# LE RÉSERVOIR BEAUDET

## PRÉSENTATION DU SITE

Le réservoir Beaudet, au cœur du parc du réservoir Beaudet, est situé entre le boulevard Pierre-Roux Est (route 122), la route de la Grande Ligne (route 162), la rue Garand et le rang de la Pointe-Beaudet, à l'entrée de la ville de Victoriaville.

Ce réservoir d'eau creusé dans les années '70 a été créé pour régler un problème d'alimentation en eau est aujourd'hui encore la principale source d'eau potable pour la ville de Victoriaville.

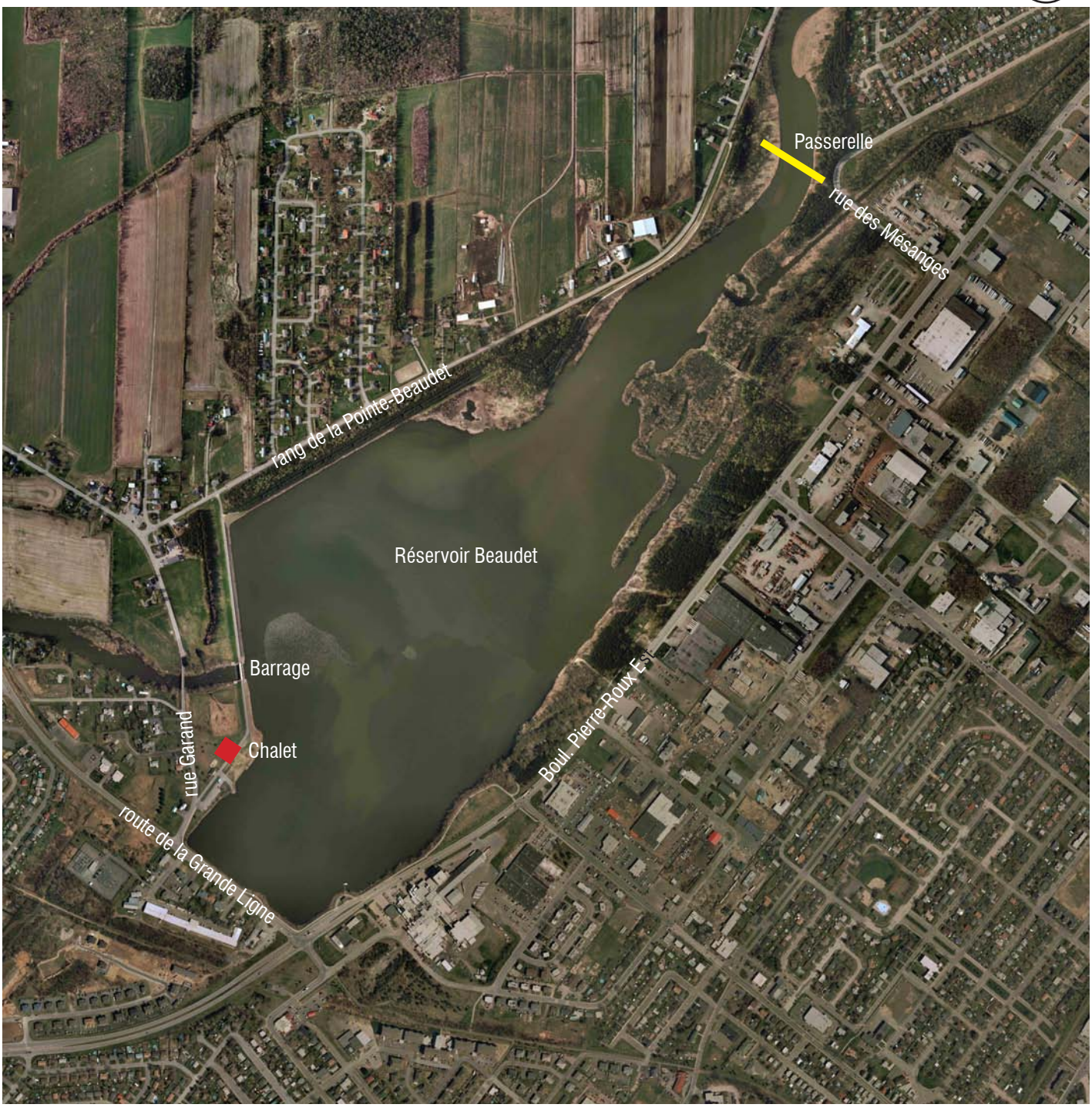

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Le réservoir Beaudet est un plan d'eau de 69 hectares (690 000 m²) au cœur de Victoriaville.
- Le réservoir existe par la présence d'un barrage sur la rivière Bulstrode et constitue le grand réservoir d'eau potable de la ville. Un poste de pompage est implanté aux abords immédiats du réservoir.
- Le réservoir fait partie du parc du Réservoir-Beaudet, un des quatre grands parcs municipaux avec les parcs Terre-des-Jeunes, du Boisé-des-Frères et du Mont-Arthabaska.
- Le parc du Réservoir-Beaudet, en plus du plan d'eau, est doté d'aires de jeu pour enfants et de jeux d'eau, d'un bâtiment de services, d'une plage, d'une aire de pique-nique, d'un amphithéâtre naturel. Il est ceinturé par un sentier multifonctionnel qui offre une boucle de 5,2 km grâce à la passerelle récemment construite.
- Les milieux humides limitrophes au réservoir couvrent plus de 35 hectares et accueillent :
  - Marais et marécages
  - 12 espèces de poissons recensées
  - De nombreux amphibiens
  - 35 espèces d'oiseaux recensées et 200 espèces observées
  - Des aires favorables à la nidification de la sauvagine
- Le réservoir est une halte importante sur la route de migration de l'oie des neiges.
- En raison de la faible profondeur d'eau et de sa qualité, il y a peu d'activités récréatives et sportives sur le réservoir.

## ÉTAT ET CONDITIONS DU RÉSERVOIR BEAUDET

- Le caractère érosif des sols de la rivière en amont amènent beaucoup de sédiments dans le réservoir. Le lit de la rivière est pavé de roches et le roc affleure à de nombreux endroits, ce sont les types de texture de sols qui donnent le fort caractère érosif tel que l'argile et le limon – Érosion d'origine naturelle.
- L'activité humaine et l'absence (ou la déficience) des bandes riveraines créent de forts débits de pointe, des courants importants, de l'érosion d'origine naturelle déjà présente et une charge accrue en sédiments – Érosion d'origine anthropique.
- Les forts débits, après des précipitations, amènent de grands écarts de niveau d'eau. Il y a des écarts importants entre les crues printanières et les périodes d'étiage d'hiver et d'été. En conséquence, la gestion du barrage effectuée par le MDDEFP (Ministère du développement durable de l'environnement de la faune et des parcs) est complexe; elle demande une surveillance constante du niveau d'eau et une réaction rapide des opérateurs municipaux.
- L'absence ou la déficience des bandes riveraines autour du réservoir et en amont amènent une érosion accrue, un réchauffement de l'eau et une augmentation des sels minéraux, des sédiments, des coliformes et des nutriments (phosphore, nitrate).
- En raison du barrage et de la zone de faible courant offerte par le réservoir, la vitesse de l'écoulement de la rivière diminue et, ainsi, les sédiments se déposent.
- Le réservoir possède donc une eau trouble (avec des matières en suspension) qui véhicule des matières polluantes et enrichissantes. En conséquence, on constate une sédimentation importante, une prolifération des plantes aquatiques, une eau polluée et ultimement, une diminution du volume de rétention disponible.
- Le réservoir est aujourd'hui très peu profond sur une vaste superficie, moins de 50 cm par endroits.
- La situation de la rivière Bulstrode, en amont et ses répercussions pour le réservoir Beaudet font présentement l'objet d'études : érosion, apport en sédiments, qualité de l'eau.

# 2 LE RÉSERVOIR BEAUDET

## ENJEUX

### *Environnement*

- Résoudre le problème des sédiments qui s'accumulent pour assurer la viabilité et la pérennité du réservoir, en considérant que la ville y puise son eau potable.
- Allier le développement et la mise en valeur du réservoir au respect et à la protection de l'environnement.

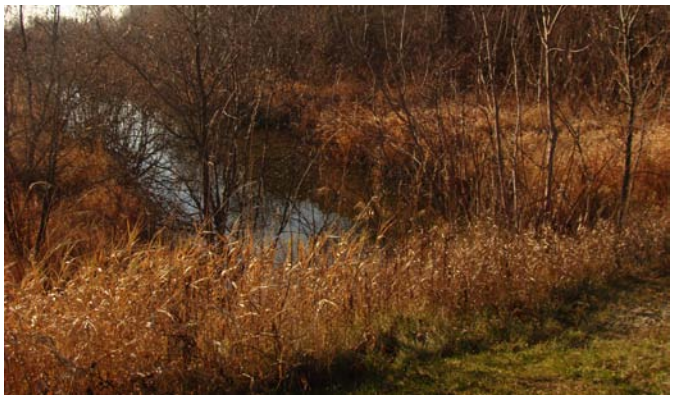

### *Activités*

- Tirer le meilleur parti du réservoir pour qu'il soit profitable pour la population en termes d'activités, d'attrait touristique, de services et de performance.

### *Identité et thématique*

- Faire en sorte que le réservoir demeure ou devienne un élément de fierté et un lieu identitaire pour la population et pour la région.

*Crédits photos: www.ville.victoriaville.qc.ca, www.renebeaulieu.com*

# L'ATELIER DE RÉFLEXION

3

*Date : 1er février 2013*

*Lieu : Salle Ludger-Bédard – Poste de pompiers Fernand-Giguère*
*175, boulevard des Bois-Francs Sud, Victoriaville*

*Personnes responsables:*

*Ville de Victoriaville*
*Serge Cyr, directeur du service de l'environnement*
*Carline Ghazal, coordonnatrice développement durable, Service de l'environnement*
*Jean-Francois Morissette, directeur, Service de la gestion du territoire*
*Christine St-Pierre, directrice, Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire*
*Denis Saint-Louis, ingénieur*

*MCR Procédés & Technologies :*
*Alain Durocher, ingénieur*

*Groupe Rousseau Lefebvre*
*Daniel Lefebvre, architecte paysagiste senior et associé principal*
*Martin Guay, architecte paysagiste senior*
*Marie-Eve Boisvert, architecte paysagiste*
*Neil Kobewka, technologue en architecture de paysage et en biologie*

En collaboration étroite avec la Ville de Victoriaville, nous avons travaillé à mettre en place un atelier de réflexion, à la fois dense et concis. Cet atelier est une prémisse au travail d'élaboration des critères d'aménagement. Il permet de bien comprendre le site en intégrant au processus des participants concernés, les citoyens et les gestionnaires municipaux qui connaissent bien le lieu et le rôle qu'il joue dans le paysage de Victoriaville.

Une liste de participants a été établie par la ville afin de regrouper un éventail de gens représentatifs des attentes de la population. Ceux-ci ont été invités par courriel et contactés individuellement par téléphone pour assurer une participation du plus grand nombre. L'atelier a regroupé une trentaine de participants représentant les groupes environnementaux, le tourisme, les agriculteurs, différents ministères et l'administration municipale. Cette participation éclatée permet d'avoir une vision large des différents facteurs d'analyse qui doivent être pris en compte dans le projet de planification et dans le programme d'aménagement à venir. Il est alors possible d'avoir des opinions basées sur des formations et expériences diverses, toutes complémentaires à la mise en forme d'un projet complet et réussi.

3

# L'ATELIER DE RÉFLEXION

## DÉROULEMENT ET RÉSULTATS

L'atelier de réflexion d'une journée s'est déroulé en plusieurs étapes.

1 Le Projet _ Présentation du site

2 Volet 1 _ Identification des potentiels et contraintes du projet en 4 tables multisectorielles

3 Plénière

4 Les précédents _ Présentations de certains projets pour stimuler l'imagination des participants

5 Volet 2 _ ateliers conceptuels identifiant des objectifs et des pistes de solution en 4 tables multisectorielles

6 Plénière

### 1 Le Projet _ Présentation du site

Monsieur Serge Cyr, directeur du Service de l'Environnement a remercié les participants, présenté l'atelier, l'équipe de travail et le but de la journée.

Les professionnels du Groupe Rousseau Lefebvre ont présenté le site du réservoir, ses caractéristiques actuelles et le projet de creusage à venir.

### 2 Volet 1 _ Identification des potentiels et contraintes du projet en 4 tables multisectorielles

Les participants ont identifié les potentiels et les contraintes du réservoir Beaudet. Nous leur avons fourni une définition de ce que sont un potentiel et une contrainte en terme d'aménagement pour orienter le débat :

***Potentiels : points forts qui favorisent l'aménagement du réservoir***
***Contraintes : points faibles qui peuvent compliquer l'aménagement et qui demanderont des efforts particuliers***

Nous avons également élaboré une série de questions qui ont permis de guider les discussions et les interventions à l'intérieur des 4 tables multisectorielles. Les questions permettent de couvrir les différents sujets significatifs pour le projet d'aménagement.

- Qu'est-ce qui fait l'intérêt du réservoir Beaudet? Points forts et qualités
- Qu'est-ce qui devrait être amélioré? Points faibles et faiblesses
- Est-ce que le réservoir Beaudet constitue une belle carte de visite pour Victoriaville? En êtes-vous fier?
- Quelle est la vocation à donner au réservoir? Activité physique et santé, observation de la nature, protection de l'environnement, développement durable. Doit-il y avoir plus d'une vocation?
- Est-ce que la présence de nombreux oiseaux migrateurs constitue un avantage ou un inconvénient?
- Est-ce que le développement durable et la protection de l'environnement devraient prendre une place particulière dans le développement du réservoir?
- Comment le réservoir peut-il compléter la gamme des services offerts à la population sur tout le territoire et notamment dans

les grands parcs (parcs du Réservoir-Beaudet, Terre-des-Jeunes, du Boisé-des-Frères et du Mont-Arthabaska)?

- Y a-t-il des gestes particuliers à poser à l'échelle du parc du Réservoir-Beaudet, de sa périphérie et de la ville pour favoriser et mettre en valeur le réservoir?

Ces deux tableaux permettent de résumer les résultats obtenus. Ils sont classés en 3 grandes catégories : l'image et la thématique, les activités et l'environnement.

TABLEAU 1 - Potentiels de développement

| | **Image / Thématique** | **Activités** | **Environnement** |
|---|---|---|---|
| **Potentiels** | Grand lac au cœur de la ville | Ornithologie | Oies blanches à conserver |
| | En trée de ville importante | Photographie | Paysage humanisé |
| | Possibilité de créer des parcours | Chasse / pêche | Site naturel à préserver |
| | Oies | Circuit à développer | Interprétation |
| | Activités et événements 'réservoir' | Site plat et accessible | Écosystèmes à mettre en valeur |
| | Milieu naturel à mettre en valeur | Embarcations sans moteur | Corridors naturels (faune et flore) |
| | Proximité du centre-ville | Site gratuit et familial parce que appartient au MDDEFP | |
| | Impact économique | Bâtiment existant | |
| | | Stationnement existant | |
| | | Activités aquatiques | |
| | | Motoneiges et véhicules tout-terrain | |
| | | Vent à utiliser | |
| | | Pique-nique | |
| | | Plage – prévoir un accès à l'eau | |
| | | Éducation, interprétation | |
| | | Place publique pour les spectacles | |

# L'ATELIER DE RÉFLEXION

TABLEAU 2 - Contraintes de développement

| | Image / Thématique | Activités | Environnement |
|---|---|---|---|
| Contraintes | Liens avec la ville difficiles | Appartient au MDDEFP, donc négociations nécessaires | Oies vs eau potable |
| | Site peu visible | Pas de baignade permise | Qualité de l'eau |
| | Site peu connu sauf localement | Berges étroites | Digue – interventions limités |
| | Identité à trouver | Cohabitation / circulation | Éducation / sensibilisation |
| | Problème de graffitis | Stationnement insuffisant | Surverses, eaux de ruissellement |
| | | Vents forts très présents | Gestion des glaces difficile |
| | | Profondeur de lac insuffisante | |
| | | Boulevard près du lac | |
| | | Intersection dangereuse pour piétons et vélos | |

### 3 Plénière

Un représentant de chaque table multisectorielle a été invité à présenter le résultat de son équipe et partager l'information avec l'ensemble du groupe pour susciter la discussion et ultimement obtenir l'accord du groupe.

### 4 Les précédents _ Présentations de certains projets pour stimuler l'imagination des participants

Monsieur Jean-François Morissette, urbaniste et directeur de l'aménagement du territoire a été invité de façon sommaire, à présenter les projets et intentions de la Ville dans le secteur environnant et le quartier.

Les professionnels du Groupe Rousseau Lefebvre ont présenté des projets inspirants pour stimuler l'intérêt des participants. Parmi tous ces projets, on trouvait autant des projets internationaux d'envergure que des projets plus modestes auxquels les invités pouvaient s'identifier.

### 5 Volet 2 _ ateliers conceptuels identifiant des objectifs et des pistes de solution en 4 tables multisectorielles

Dans le cadre du volet 2, chacune des 4 équipes de participants s'est installée autour d'une photo aérienne du site, munie de calques et crayons de couleur. Chaque équipe a pu ainsi développer sa vision du site et définir les activités qui lui semblaient essentielles ou souhaitables. Ces éléments ont été non seulement nommés, mais dessinés et localisés sur le site pour permettre d'étudier leur cohérence dans le site et entre eux.

### 6 Plénière

La plénière finale a permis un échange entre toutes les équipes. Chaque concept a été présenté à toutes les équipes et discuté en groupe, encore une fois. Cette dernière plénière a permis d'établir un dernier consensus autour d'idées discutées en cours d'atelier, lesquelles permettront d'établir plus adéquatement les critères de design et de performance pour le projet.

Les critères de design et de performance du futur projet de creusage et remodelage du réservoir ont été établis avec l'objectif de résoudre les problématiques actuelles du bassin, tout en y intégrant les attentes de la population.

Pour faciliter la compréhension, les critères sont associés aux mêmes catégories que les enjeux, potentiels et contraintes discutés précédemment dans l'atelier. Ces catégories sont l'image et la thématique, les activités et l'environnement. Une catégorie aménagement a aussi été ajoutée afin de compléter certains critères importants du projet dans son ensemble.

## IMAGE ET THÉMATIQUE

1. La thématique de l'eau est à mettre en valeur. Dans une volonté d'orienter la mise en valeur de ses 4 grands parcs urbains (parcs du Réservoir-Beaudet, Terre-des-Jeunes, du Boisé-des-Frères et du Mont-Arthabaska), la Ville lui a conféré à chacun une thématique liée aux quatre éléments. Le parc du Réservoir-Beaudet présente l'élément « eau ».
2. Le projet d'aménagement doit reposer sur une thématique d'ensemble, une image forte. Cette thématique doit être représentative des caractéristiques de la ville et permettre de donner une identité au site. Elle doit en faire un lieu représentatif et identitaire pour les citoyens et devenir éventuellement un élément attractif.
3. Le projet doit exprimer et exploiter la notion de développement durable à l'intérieur des nouveaux aménagements. Reconnue comme le berceau du développement durable, la ville doit profiter de ce lieu exceptionnel pour démontrer son expertise à mettre en action les principes du développement durable dans l'aménagement de son territoire.
4. Le site du réservoir doit offrir plusieurs grands pôles. Ces pôles seront bonifiés et mis en valeur au fil des ans; chacun participant au succès de l'ensemble. Les pôles peuvent être, sans s'y limiter : pôle sportif, place de rassemblement, pôle naturel, marais et milieux humides, lieu d'observation, circuit de découverte…

Red Ribbon in Tanghe River Park, Chine

Par Turenscape

Le ruban rouge de 500 m de longueur parcourt le corridor de la rivière. Cette passerelle surélevée permet de donner un accès au site tout en protégeant un milieu fragile. Ce projet démontre qu'une idée forte peut donner du caractère à un site, lui conférer une identité qui lui permettra de devenir un attrait touristique.

*Crédits photo: http://www.contemporist.com/*

# 4 LES CRITÈRES DE DESIGN ET DE PERFORMANCE

## ACTIVITÉS

1. Plusieurs éléments concernant le sentier récréatif multifonctionnel actuel ont été proposés:

- Conserver l'ensemble du sentier récréatif existant au pourtour du réservoir et le bonifier. Poursuivre les aménagements de manière à conserver un circuit à la fois sportif et de contemplation.
- Déplacer le sentier dans la section longeant le boulevard Pierre-Roux, près de la route de la Grande Ligne, afin d'assurer une distance minimale de 10 mètres entre le sentier et le réservoir.
- Intégrer le sentier récréatif à toutes les interventions ajoutées au pourtour du réservoir afin de créer un ensemble cohérent et diversifié.
- Dans les secteurs où l'espace le permet, analyser la possibilité d'avoir un dédoublement du sentier pour séparer les différents usages (ex. : vélos, piétons…).
- Le sentier doit être connecté aux grands axes de circulation urbains, par le biais de corridors verts ou actifs, afin d'inciter la création de circuits reliant le réservoir Beaudet aux points d'intérêt majeurs de la ville. (Centre-ville, autres grands parcs…)

2. L'ensemble des activités et aménagements proposés doit se faire en harmonie avec l'utilisation du site par les oies des neiges. Leur présence sur le réservoir est jugée profitable pour la population des points de vue économique et touristique.

3. Aménager un ou des espaces d'observation pour l'oie des neiges dans des lieux spécifiques, prioritairement près du chalet du parc. On peut y retrouver, sans si limiter, passerelles, promontoire, tour, terrasse, mobilier, lunettes d'observation…

Parc Giovanni-Caboto, Laval

Par Groupe Rousseau Lefebvre

La mise en valeur d'un bassin de rétention par l'installation d'un belvédère d'observation relié à un sentier de découverte.

Gardening Fair, Allemagne

L'ajout d'une passerelle d'observation unique et ludique, associée à l'image et à l'identité du lieu.

*La ville aujourd'hui, les nouvelles tendances en urbanisme, Éditions Place des Victoires, 2008*

4. Le secteur situé le long de la route de la Grande-Ligne, entre le boulevard Pierre-Roux et la rue Garand a été identifié comme un site potentiel très intéressant pour accumuler une partie des déblais issus du dragage. Ce nouvel espace créé dans le parc est en mesure d'accueillir de nouvelles activités :

- Cet espace doit être relié aux activités du secteur du chalet et offrir des activités complémentaires.
- Ce site fera partie du pôle sportif du parc du réservoir et on y priorisera donc l'ajout d'activités sportives.
- Une plage pourrait être aménagée afin d'offrir un accès privilégié à l'eau et éventuellement la baignade.

5. Grâce à sa profondeur augmentée et sa remise en forme, le réservoir sera accessible pour les activités nautiques et les embarcations non motorisées. La gestion des activités aquatiques, en termes d'espace d'utilisation sur le réservoir et de période annuelle, doit être réfléchie en fonction de la présence de l'oie des neiges.

6. Prévoir un espace ouvert pour la création d'un espace de rassemblement qui sera aussi utilisé pour des événements et des spectacles.

7. Un programme d'interprétation sera associé aux différents pôles aménagements et peut être basé, sans s'y limiter, sur les éléments suivants : milieux naturels, milieux humides, faune aviaire, flore, naturalisation des berges...

Plan du secteur

Accès à l'eau et activités nautiques

*Crédits photos: www.valleedurichelieuexpress.ca, www.west8.nl/projects/landscape/noordwaard/*

# LES CRITÈRES DE DESIGN ET DE PERFORMANCE

## ENVIRONNEMENT

1. L'accumulation d'une quantité importante de sédiments au fond du réservoir apporte des problèmes environnementaux importants ainsi qu'une diminution du volume de rétention disponible pour la réserve municipale. Concernant le creusage du réservoir, il est proposé :

- Le dragage du réservoir sera nécessaire afin d'augmenter la profondeur de l'eau et le volume de rétention.
- Le dragage pourra se faire en période hivernale afin de minimiser l'impact sur la qualité de l'eau.
- Tous les sédiments déplacés par les travaux de dragage seront conservés sur le site et seront utilisés pour remodeler la forme du réservoir.
- Le secteur du réservoir longeant la route de la Grande-Ligne, entre le boulevard Pierre-Roux et la rue Garand, pourra être rempli par une partie des sédiments déplacés. Ce secteur représente environ 330 m longeant la route par environ 120 m à l'intérieur du réservoir. Le dragage de sédiments à cet endroit doit permettre un ajout au parc du réservoir et créer un site entièrement accessible. (voir les critères activités)

2. La création d'un bassin de sédimentation à l'entrée du réservoir afin de contrôler les nouveaux apparts de sédiments, suite aux travaux et ainsi éviter de revivre le même problème.

3. Les interventions prévues près de la digue existante ainsi que du barrage doivent être discutées prioritairement avec le MDDEFP afin de bien évaluer les possibilités d'aménagement.

4. La création de marais filtrants et zones d'inondation, à l'aide des sédiments déplacés. Regroupés en des lieux stratégiques par rapport au chemin préférentiel de l'eau, ils serviront à filtrer l'eau du réservoir et à en assurer une qualité minimale.

5. Le réservoir possède plusieurs milieux humides, principalement situés en amont, à l'endroit où la rivière s'élargie. Ils doivent être protégés dans le cadre des travaux et mis en valeur par la création de bassins et marais.

Parc Gewurz-Remer, Île-des-Soeurs

Par Groupe Rousseau Lefebvre

Création d'écosystèmes urbains par la mise en place de milieux humides et d'habitats fauniques. Le site était constitué d'un remblai inerte et sans valeur, il est devenu un lieu riche et vivant.

6. La création d'habitats fauniques doit être mise de l'avant, en favorisant prioritairement la faune aviaire.

7. La naturalisation des berges du réservoir de manière à minimiser l'érosion et à permettre l'oxygénation de l'eau du réservoir. Des plantes indigènes doivent être utilisées en priorité, afin de remplacer les berges enrochées. Le secteur de la digue devra être traité en fonction des recommandations du MDDEFP.

8. Le contrôle des eaux de ruissellement sur le site permettra de diminuer l'apport en sédiments et phosphore au bassin. Une étude du bassin versant générera des projets de rétention d'eau efficaces en amont et une gestion des eaux pluviales avant leur arrivée au bassin pour les intercepter et/ou les purifier.

9. Les travaux effectués lors du dragage des sédiments doivent créer des espaces qui accentuent l'aspect naturelle du site du réservoir.

10. Les aménagements doivent créer des milieux riches et diversifiés, encourager la biodiversité et l'utilisation de plantes indigènes.

11. Analyser la possibilité de créer une île dans le réservoir. Cette dernière sera préférablement non accessible et sa forme et sa disposition ne doivent pas empêcher la venue de l'oie des neiges.

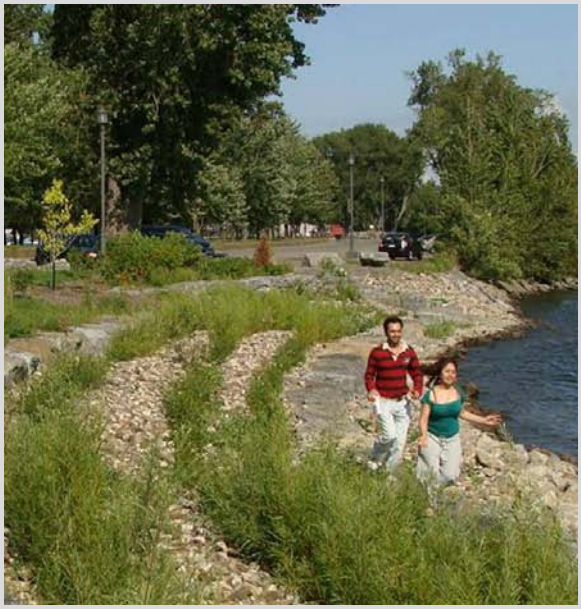

Renaturalisation de berges,
parc René-Lévesque, Montréal

Par Groupe Rousseau Lefebvre

# 4 LES CRITÈRES DE DESIGN ET DE PERFORMANCE

## AMÉNAGEMENT

1. L'intersection principale, au croisement de la Route de la Grande Ligne et du boulevard Pierre Roux E, permet un accès physique et visuel avec le réservoir. Aménager cette intersection en fonction des critères suivants :

- Traiter cette intersection comme une entrée majeure au parc du réservoir.
- Encourager et sécuriser les transports alternatifs comme le vélo et la marche.
- Réduire la vitesse des véhicules par des mesures d'apaisement de la circulation.
- Créer des liens visuels et physiques avec les grands axes urbains, lien avec le centre-ville et les 3 autres grands parcs, par exemple.

2. L'accès au parc par la rue des Mésanges doit aussi être traité avec attention pour le rendre plus sécuritaire.

3. Le stationnement existant, dans le secteur de la rue des Mésanges, est insuffisant en période de fort achalandage. Une méthode alternative de stationnement doit être développée afin d'augmenter la capacité.

4. Identifier et mettre en valeur les intersections secondaires, on parle ici des intersections du boulevard Pierre-Roux E. et des boulevards des Bois-Franc N. et Labbé N. Les aménagements doivent être en lien avec l'ensemble du site du réservoir et refléter la thématique unificatrice.

5. Un nouveau stationnement doit être prévu près du chalet. Évaluer la possibilité d'avoir des stationnements en bordure de rue, de créer un stationnement de débordement en gazon renforcé ou autre, permettant de limiter l'ajout de surfaces imperméables en bordure du réservoir.

6. La possibilité de condamné le pont Garand doit être regarder, plutôt que de le remettre en activité. La circulation près du réservoir serait ainsi simplifiée et plus sécuritaire pour les usagers.

Rue principale, Ste-Anne-de-Bellevue

Par Groupe Rousseau Lefebvre

Mesure d'atténuation de la vitesse par l'ajout de baies de plantation, réduction du nombre de cases de stationnement et conception des espaces qui favorise les piétons.